

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2025 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur BOURDIN, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Madame QUELIN, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Monsieur GUEUR à Monsieur FABRE
Monsieur GRANJU à Monsieur de BOISSIEU
Madame ARMAND à Madame GRIMAL
Monsieur RIBIERE à Madame SONNERY

ABSENTS :

Madame ARBORE
Madame PONCET
Madame ARENA
Monsieur KARTAL
Monsieur LARBI

Le quorum est atteint.

Monsieur RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2025.06.01

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025**

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.2 Désignation des représentants

Le Procès-Verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le Maire et le ou les secrétaires.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20251121-DEL_2025_06_01-DE
Date de télétransmission : 25/11/2025
Date de réception préfecture : 25/11/2025 1

Il s'agit donc d'approuver, avec ou sans observations, le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 septembre 2025.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

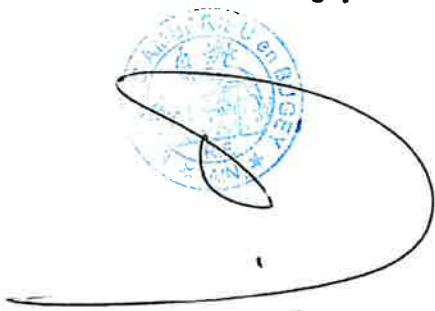
1. **D'APPROUVER** le Procès-Verbal de la séance du 16 septembre 2025.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 25 NOV. 2025

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



Avis de réception en préfecture
210100046-20251121-DEL_2025_06_01-DE
Date de télétransmission : 25/11/2025
Date de réception préfecture : 25/11/2025